

RECAP'Alimentaire

Programme d'appui aux collectivités burkinabè pour assurer leur résilience sur le plan alimentaire (2022-2025)



RECAP : REforcement des Capacités des Autorités locales burkinabè sur le Plan Alimentaire

Éléments de contexte

- Une insécurité alimentaire et nutritionnelle au Burkina Faso, avec 2,6 millions de personnes à risque de crises alimentaires en 2022 (1). Situation exacerbée par un contexte sécuritaire dégradé et les conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix et les circuits d'approvisionnements.
- Un programme qui s'inscrit dans la redéfinition du système alimentaire mondial et le besoin d'adapter les pratiques en agriculture pour faire face aux défis alimentaires, environnementaux, socio-économiques.
- Un programme en consortium pour partager les expériences et les pratiques, mutualiser les moyens et créer des synergies entre les partenariats de coopération décentralisée.
- Ce programme d'un montant de ≈ 350 000 euros est financé par la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la Métropole de Lyon, le Département de l'Aude et la Région Nouvelle-Aquitaine.

(1) Plan de réponse humanitaire Burkina Faso, Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), publié en mars 2022

Objectifs



Accompagner les collectivités burkinabè à développer des projets d'agriculture durable en mobilisant la jeunesse et favoriser les échanges et synergies entre territoires.



Renforcer la capacité des collectivités burkinabè à concevoir et mettre en œuvre des **projets de territoires pour une agriculture durable**, à travers l'élaboration de plans alimentaires territoriaux



Renforcer les capacités entrepreneuriales et accompagner l'installation de **jeunes** agricultrices et agriculteurs pour la mise en œuvre d'actions d'agriculture durable



Favoriser, entre collectivités, la transmission mutuelle d'outils, de méthodes et de bonnes pratiques en matière d'agriculture durable tout en mobilisant l'expertise des collectivités françaises.

**Objectifs
spécifiques**

Qu'est-ce qu'un Projet alimentaire territorial ?

Dans les pays du Sud, il s'agit de **préserver les terres agricoles**, en particulier dans les **espaces périurbains** et rendre les **systèmes plus durable** en diffusant des **pratiques agricoles plus adaptées**.

Pourquoi un Projet alimentaire *territorialisé* ?

Le PAT est généralement porté par une collectivité qui dispose d'un certain nombre de compétences pour intervenir sur le système alimentaire.

En effet, si le degré de décentralisation, les transferts de compétences ou encore la répartition entre différents échelons administratifs varient selon les pays, les collectivités locales ont pour principe général le **développement durable de leur territoire**. Elles sont ainsi en charge de l'aménagement du territoire, de l'éducation, de la santé ou encore de la gestion de l'eau ou des déchets – toutes ces compétences sont, de façon plus ou moins directe, en lien avec la thématique de **l'alimentation durable**

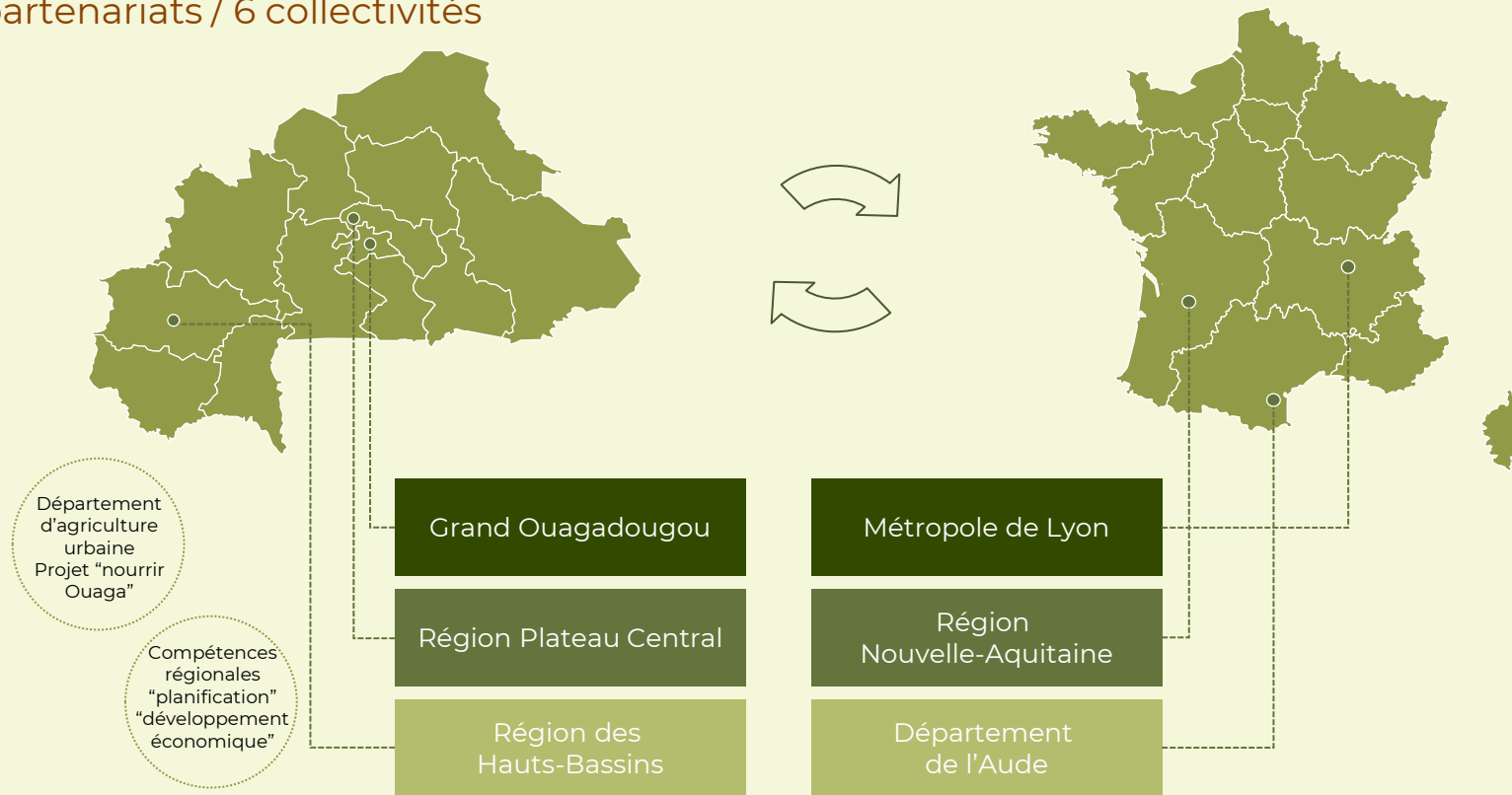
Le prisme alimentaire

propose une nouvelle approche des compétences des collectivités en remplaçant les attentes des citoyens et le **développement durable** au cœur des objectifs.

Une **politique alimentaire** est avant tout un cadre de coordination entre politique agricole et aménagement du territoire, développement économique, politique sociale et sanitaire et gestion des déchets alimentaires en vue d'une vision commune pour un territoire nourricier offrant une **alimentation saine et de qualité** à tous les citoyens.

Collectivités parties prenantes

3 partenariats / 6 collectivités



- ✓ Cohérence avec les initiatives existantes
- ✓ Atelier et séminaire d'échange entre collectivités burkinabè et françaises et capitalisation

Opérateurs de mise en oeuvre



Agriculteurs français et développement international

- ✓ Bureau local à Ouagadougou
- ✓ Présence au Faso depuis +40 ans



Confédération paysanne du Faso

- ✓ Regroupe 15 organisations paysannes nationales
- ✓ Représente 2 345 000 agriculteurs



Agrisud International

- ✓ Accompagner la transition agroécologique des territoires
- ✓ Des approches à plusieurs niveaux complémentaires

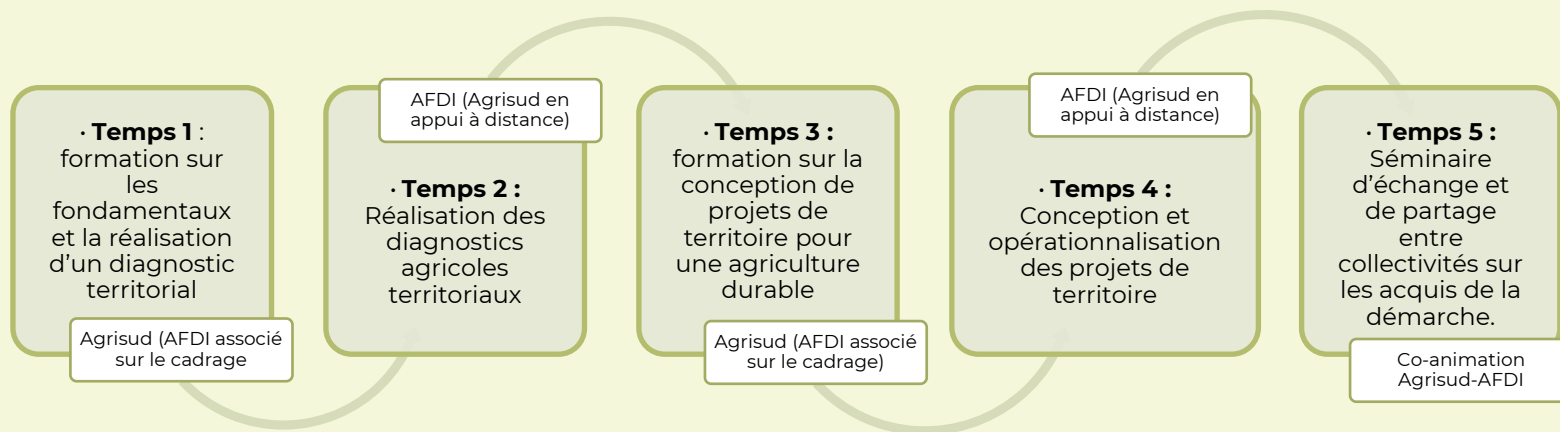
Activités (1/2)

1

Renforcer la capacité des collectivités burkinabè à concevoir et mettre en œuvre des projets de territoires pour une agriculture durable

Alternance entre des temps de formation à Ouagadougou et des temps d'application au sein de chaque collectivité, pour aboutir à la réalisation des diagnostics agricoles et des Plans alimentaires territoriaux

2022	2023	2024	2025
	←→		



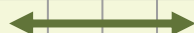
Activités (2/2)

2

Augmenter et renforcer la résilience de la production agro-sylvo-pastorale halieutique et faunique (ASPHF) des territoires

- Former 225 jeunes agriculteurs aux techniques agroécologiques de production dans les domaines ASPHF
- Former 225 jeunes agricultrices et agriculteurs sur des approches novatrices en faveur du développement d'activités génératrices de revenus et qui nécessitent peu ou pas de terres agricoles

2022	2023	2024	2025



3

Renforcer les capacités entrepreneuriales des jeunes agricultrices et agriculteurs pour l'implantation des unités de production, de transformation et de commercialisation des produits locaux

- Former 25 jeunes agriculteurs et agricultrices par collectivité sur l'entrepreneuriat agricole et l'éducation financière
- Instaurer des partenariats avec des institutions financières pour promouvoir l'inclusion financière et développer des produits financiers adaptés aux jeunes agricultrices et agriculteurs

2022	2023	2024	2025





Merci

de votre attention

Coordinateur programme
Cités Unies France :
Lucas Giboin

lgiboin@cites-unies-france.org

+33 (0)6 73 19 06 07

+33 (0)1 53 41 81 85